



CTSD du 8 mars 2021

Monsieur le DASEN, Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Depuis plusieurs années maintenant, notre département fait face à une baisse démographique importante et inquiétante pour notre territoire. La répartition de la population sur notre département continue à être très hétérogène, les classes se chargeant fortement sur certains endroits et les élèves manquant cruellement à d'autres.

La réflexion menée sur la structuration du tissu scolaire doit se poursuivre de manière coordonnée et réfléchie par l'ensemble de la communauté éducative. Si la volonté de proposer des regroupements pour amener une offre éducative la plus viable possible est louable, chacun des acteurs doit être associé pleinement à la réflexion et rien ne doit se faire dans la précipitation. De nombreuses fusions d'écoles ou créations de pôles éducatifs sont proposées pour la rentrée prochaine. Nous voulons avoir la certitude que ces projets ont été travaillés à la fois par les communes et par les équipes d'école.

La carte scolaire dernière a, pour la première fois, trop laissé la main aux politiques pour prendre les décisions (les maires des communes de moins de 5000 habitants étant décisionnaires). A l'Unsa Education, nous sommes attachés à la place et au rôle de chacun. Nous pouvons entendre et comprendre les inquiétudes des maires quand une classe doit fermer dans leur commune. Il s'agit d'une réaction humaine, de proximité et la fermeture d'une classe crée toujours une vive émotion dans une communauté, notamment dans un secteur rural où l'école est une institution et un choix politique fort. Cependant, nous tenons à ce que l'Education Nationale soit bien la seule à maîtriser ses moyens, parce qu'une carte scolaire est aussi une question d'équilibre et d'équité entre les territoires. Nationalement, la carte scolaire répond à une logique comptable. Il est du ressort de l'Inspection académique de procéder équitablement, en ayant une vision d'ensemble qui se doit d'être juste. Car s'il est difficile pour la communauté éducative concernée de comprendre une fermeture quand il y a peu d'élèves, il est tout aussi frustrant de se voir refuser une ouverture par manque de moyens quand certaines classes « débordent ».

Pour en venir concrètement à vos propositions, nous tenons à saluer l'effort sur les mesures « qualitatives » annoncées. En effet, suite aux demandes répétées des représentants des personnels, vous avez permis la réunion d'un groupe de travail sur les RASED et 3 postes sont annoncés. Ce ne sera certes pas totalement suffisant mais l'Unsa Education tient à souligner ici la qualité des échanges que nous avons eu à ce sujet. Les réseaux d'aide jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période où la rupture scolaire a touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Nous estimons également qu'il est indispensable de renforcer le nombre d'enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL. Là encore, la proposition d'augmentation du nombre d'enseignant référent nous paraît être un bon signal.

Pour la rentrée prochaine, vous proposez également la création d'un poste USEP, demande que nous avons fortement appuyée l'année dernière. L'Unsa Education ne peut que se réjouir d'une telle décision, qui permet un appui, différent mais réel, aux équipes éducatives.

Concernant les REP et REP+, nous tenons à vous alerter sur la situation de plusieurs écoles pour lesquelles les effectifs de cycle 3 sont très chargés (Brel, Tony Lainé et Daudet à Poitiers par exemple). Nous devons collectivement être vigilants sur ces structures où il y a chaque année un gros turn-over.

En ce qui concerne les projets de fusions et créations de pôles éducatifs, auxquels l'Unsa Education n'est pas hostile sur le principe, nous souhaiterions qu'un calendrier soit établi pour les années à venir afin de s'assurer que chacun des acteurs de l'école pourra être - et sera - consulté en amont de la carte scolaire. Ainsi, les avis pourront être sereinement débattus et personne ne se sentira pris au dépourvu au moment du CTSD. Pour l'Unsa Education, c'est bien par le dialogue et la concertation que les projets doivent être menés, notamment pour faire émerger des solutions innovantes et adaptées à chaque territoire.

Pour finir, les derniers documents reçus comportent des éléments nouveaux concernant les écoles de Boivre la Vallée. Nous souhaitons bien évidemment avoir des échanges sur les contours envisagés de ce projet et espérons que les équipes auront le temps de construire un projet commun.

En dernier lieu, nous aimerions pouvoir échanger aujourd'hui sur les modalités d'accueil des apprenants dans les écoles à la rentrée prochaine.

Pour l'Unsa Education,

Cécile CAPY-GILARDOT